



n° 174 - Juillet 2013



L'inscription territoriale de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Un acteur important de l'économie régionale

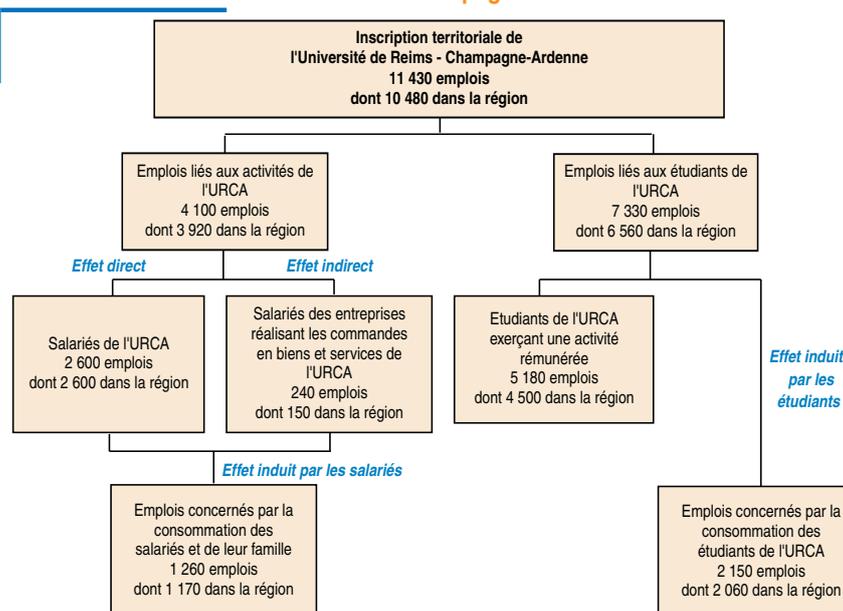
En 2010, le poids de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) dans l'économie régionale représente l'équivalent de 10 480 emplois, soit 1,9 % de l'emploi total régional. La contribution de l'université à l'économie champardennaise prend des formes multiples. Une part des emplois est liée aux dépenses de l'université en personnel en biens et en services afin d'exercer ses activités d'enseignement et de recherche. Ces salariés et leur famille sont autant de consommateurs qui participent à l'activité économique de la région. Les étudiants contribuent également à l'emploi, triplant l'importance de l'université. Ils consomment sur le territoire au même titre que les salariés et leur famille et, pour certains d'entre eux, exercent une activité rémunérée. La Marne est le département qui bénéficie le plus des retombées économiques de l'université. Certains départements limitrophes de la Champagne-Ardenne sont également concernés, notamment l'Aisne. Les apports de l'université ne se limitent pas seulement à un nombre d'emplois : l'URCA renforce la présence des professions intellectuelles supérieures, l'emploi tertiaire ainsi que le potentiel de recherche de la région.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) est implantée dans tous les départements de la région, avec cinq communes concernées : Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont. En 2010, elle emploie directement 2 600 salariés. Cependant, quatre fois plus de salariés sont liés à l'université, soit 11 430 emplois. Parmi eux, 10 480 sont localisés en Champagne-Ardenne, représentant 1,9 % de l'emploi régional. La contribution de l'université à l'économie locale prend des formes multiples.

L'inscription territoriale permet de mesurer l'emprise d'un établissement sur le territoire à travers les emplois qui lui sont liés. Elle ne peut être utilisée pour prévoir les emplois qui seraient supprimés suite à sa fermeture.

www.insee.fr

Décomposition de l'inscription territoriale de l'Université de Reims Champagne-Ardenne en 2010



Sources : Insee - Synthèse de sources multiples, URCA

Comme toute entreprise, outre des dépenses de personnel, l'université effectue des achats en biens et en services pour exercer ses activités. En 2010, l'activité générée par les entreprises réalisant l'ensemble des commandes en biens et en services de l'URCA représente 240 emplois indirects, dont 150 sont localisés dans la région. De plus, une majeure partie des salariés concernés, qu'ils soient employés directement ou indirectement par l'université, vit sur le territoire régional. Ainsi, 1 260 emplois induits dépendent de leur consommation et de celle de leur famille, dont 1 170 sont dans la région. Au total, 4 100 emplois dépendent des activités de l'université dont 3 920 en Champagne-Ardenne.

La contribution de l'URCA à l'économie régionale ne se limite pas aux seuls emplois liés à ses activités en tant qu'entreprise. Les étudiants en constituent également une part importante, conduisant à quasiment tripler l'importance économique de l'université. En 2010, les 21 820 étudiants de l'URCA sont autant de personnes qui consomment sur le territoire. Les dépenses des étudiants, même si elles sont en moyenne moindres que celles des ménages ordinaires, correspondent à 2 150 emplois induits, dont 2 060 dans la région. De plus, près d'un quart des étudiants de l'URCA, soit 5 180 d'entre eux, exercent une activité rémunérée parallèlement à leurs études, dont 4 500 dans la région. Au total, 7 330 emplois sont liés aux étudiants de l'URCA, par leur consommation et les emplois qu'ils exercent, dont 6 560 en Champagne-Ardenne.

L'URCA emploie 2 600 salariés, concentrés sur Reims

Avec 2 600 salariés en 2010, l'URCA est le 5^e employeur de la Champagne-Ardenne après le Centre Hospitalier Universitaire de Reims (7 000 emplois), La Poste (4 900), la SNCF (4 300) et la commune de Reims (2 900). La majeure partie des personnes directement employées par l'URCA est localisée à Reims : 2 280 salariés, soit 88 % de l'ensemble du personnel. La ville de Reims concentre la plupart des établissements d'enseignement (huit UFR, un IUT, un IUFM, ...) et les autres activités de l'université (services centraux, laboratoires de recherche). L'URCA est ainsi le 3^e employeur rémois.

Les autres salariés de l'URCA travaillent principalement à Troyes (190 salariés) qui accueille un IUT, un IUFM et une antenne universitaire. Charleville-Mézières - avec l'Institut de Formation Technique Supérieur, une antenne IUT et un IUFM - et Châlons-en-Champagne - avec une antenne IUT et un IUFM - comptent, respectivement 60 et 50 salariés. Enfin, la Haute-Marne bénéficie de la présence de l'URCA, avec 20 salariés affectés à l'IUFM de Chaumont.

Comparés à l'ensemble des emplois de la région, les salariés très qualifiés sont nettement plus représentés. Au sein de l'URCA, plus d'un salarié sur deux exerce un métier de cadre ou une profession intellectuelle supérieure contre un sur dix dans la région : 1 430 enseignants et enseignants-chercheurs travaillent dans les établissements de l'université.

Peu de salariés concernés par les commandes de l'URCA

En 2010, l'URCA réalise 28 millions d'euros de commandes en biens et services. Ces achats représentent l'équivalent de 240 emplois au sein des établissements fournisseurs de l'URCA, soit moins d'un emploi indirect pour dix emplois directs. Pour exercer ses activités d'enseignement et de

recherche, une grande partie du budget de l'URCA est consacrée aux dépenses de personnel, les dépenses en biens et en services étant moins importantes.

À l'inverse, les activités industrielles, basées sur la transformation de biens, nécessitent l'achat de matières premières ou le recours à la sous-traitance. Ainsi, dans des études similaires menées sur des établissements de l'industrie énergétique en Franche-Comté ou la filière aéronautique en Midi-Pyrénées, les emplois indirects sont respectivement trois et sept fois plus importants que pour l'URCA, une fois rapportés aux emplois directs.

Par ses commandes, l'URCA contribue pour seulement 150 emplois à l'économie régionale, dont une large majorité dans les agglomérations rémoise (100) et troyenne (30). Seules 49 % des commandes passées aux 2 070 fournisseurs de l'URCA sont réalisées auprès d'établissements champardenais, alors que 23 % concernent des établissements de la région parisienne et 27 % ceux d'autres régions (principalement Alsace et Rhône-Alpes). La part des emplois indirects localisés dans la région (62 %) demeure un peu plus élevée que celle des commandes. Les emplois indirects concernent principalement des métiers à moindre qualification : construction (électricité, plomberie...), les activités administratives et de soutien (entretien, nettoyage des locaux), et le commerce. À l'inverse, les commandes passées hors de Champagne-Ardenne correspondent à des travaux plus qualifiés - et donc plus rémunérateurs - tels que l'information et la communication, la fabrication de produits informatiques et les activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôles et d'analyses techniques.

Répartition des fournisseurs de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et de l'emploi indirect par région en 2010

Région	Nombre de fournisseurs	Répartition du montant des commandes (%)	Emplois indirects	Répartition des emplois indirects (%)
<i>Unités : Nombre et %</i>				
Champagne-Ardenne	850	49	150	62
<i>dont CA Reims Métropole</i>	440	30	100	41
<i>dont CA du Grand Troyes</i>	130	6	30	12
Île-de-France	470	23	30	13
Lorraine	30	2	10	4
Alsace	40	7	10	4
Rhône-Alpes	120	5	10	4
Autres régions	560	14	30	13
Total	2 070	100	240	100

Sources : Insee - Synthèse de sources multiples, URCA

La consommation des salariés et de leur famille : un effet multiplicateur pour l'économie locale

La population liée à l'URCA - les 2 840 individus occupant un emploi direct ou indirect et leur famille - s'élève à 6 990 personnes. La consommation en biens et en services de cette population induit 1 260 emplois, représentant 40 % des 4 100 emplois liés aux activités de l'URCA. Les emplois induits correspondent pour deux tiers à des activités principalement non marchandes (écoles, hôpitaux...) et pour un tiers à des activités marchandes dont principalement le commerce, le transport et l'hébergement-restauration.

La population consomme, et de ce fait induit de l'emploi, principalement à proximité de son lieu de résidence. Ainsi, 90 des 1 260 emplois induits par les salariés de l'URCA ne contribuent pas à l'économie champardennaise. En effet, 13 % des salariés et de leur famille ne résident pas dans la région. Les enseignants de l'URCA participent grandement à ce résultat : 18 % du personnel enseignant vit en dehors de la région, dont 12 % en Île-de-France. À l'inverse, seuls 6 % du personnel non enseignant de l'URCA résident à l'extérieur de la région, dont 4 % en Picardie et 2 % en région parisienne. En raison de la présence d'enseignants et de salariés des fournisseurs de l'URCA, l'Île-de-France bénéficie de 50 emplois induits. En Picardie, 30 emplois sont induits par la présence de salariés de l'université. Dans la région, l'emploi induit par les salariés se répartit, pour 85 % dans la Marne, 8 % dans l'Aube, 6 % dans les Ardennes et 1 % en Haute-Marne. Cette répartition est proche de celle des salariés et de leur famille au lieu de résidence : 82 % habitent dans la Marne, 9 % dans l'Aube, 7 % dans les Ardennes et 2 % en Haute-Marne. En revanche, au sein de chaque département, l'emploi induit est plus concentré dans les grandes agglomérations que la population des salariés et leur famille : l'agglomération rémoise concentre 81 % des emplois induits de la Marne et ne compte que 71 % des salariés et leur famille.

L'URCA couvre plus de la moitié de l'offre d'enseignement supérieur de la région

Si l'URCA est l'un des principaux employeurs de la région, il est surtout le premier acteur de l'enseignement supérieur. En 2010, sur les 40 710 jeunes de 16 à 29 ans étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur de la région, 21 820 sont à l'URCA, soit 54 % d'entre eux. L'université devance de loin les sections techniques supérieures (14 % des effectifs étudiants de la région), les écoles de commerce, gestion et comptabilité (13 %), les écoles paramédicales et sociales (6 %) et les classes préparatoires aux grandes écoles (3 %). L'offre universitaire se concentre dans la Marne ; avec 18 710 étudiants, l'URCA couvre les deux tiers de l'offre en études supérieures du département. La couverture de l'URCA est res-

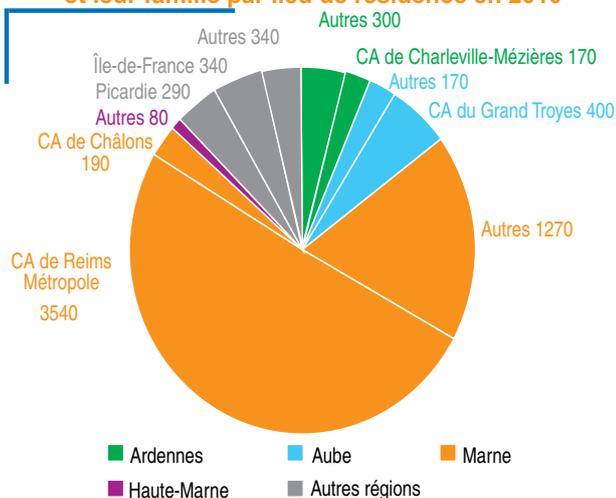
pectivement deux et quatre fois moindre dans l'Aube et les Ardennes. Elle est très faible en Haute-Marne où seules 60 personnes étudient à l'URCA parmi les 1 990 du département.

Plus de 20 000 étudiants de l'URCA vivent en Champagne-Ardenne

La consommation générée par les 21 820 étudiants de l'URCA concerne 2 150 emplois induits, soit 1 emploi pour 10 étudiants. Ce rapport est deux fois moindre que pour l'emploi induit par la consommation des salariés employés directement ou indirectement par l'URCA et leur famille (1 emploi pour 5 personnes). En effet, les dépenses des étudiants sont nettement inférieures que celles d'un ménage ordinaire : selon l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), en 2010, le budget moyen d'un étudiant en France est de 570 euros par mois alors que le niveau de vie médian en France est de 1 610 euros mensuels.

Parmi les emplois induits par la consommation étudiante, 90, soit 4 % d'entre eux, ne bénéficient pas à la région. Les étudiants dépensent principalement à proximité de leur lieu de résidence. Or, sur les 21 820 personnes étudiant dans un établissement de l'URCA, 1 760 ne résident pas en Champagne-Ardenne, ils vivent notamment en Picardie (850 dont 790 dans l'Aisne), en Île-de-France (650) et en Bourgogne (140). Reims et Troyes sont les principaux lieux d'études des étudiants de l'URCA qui ne résident pas dans la région ; ils viennent principalement d'Île-de-France (80) et de Bourgogne (80) pour Troyes, d'Île-de-France (570) et de Picardie (820) pour Reims. En raison de leur taille et de la diversité de l'offre d'enseignement proposée, l'influence interdépartementale des établissements rémois est particulièrement forte : 15 990 personnes, soit 73 % des étudiants de l'URCA, résident dans la Marne alors que 18 710 y étudient (84 %). Certains étudiants privilégient un lieu de résidence, le plus souvent le logement parental, plutôt éloigné de leur lieu d'études mais moins onéreux. Selon l'OVE, le loyer constitue le premier poste de dépenses courantes d'un étudiant, représentant en moyenne 34 % de son budget mensuel. Ainsi, 70 % des étudiants de Reims résidant en dehors de la Marne vivent chez leurs parents, contre

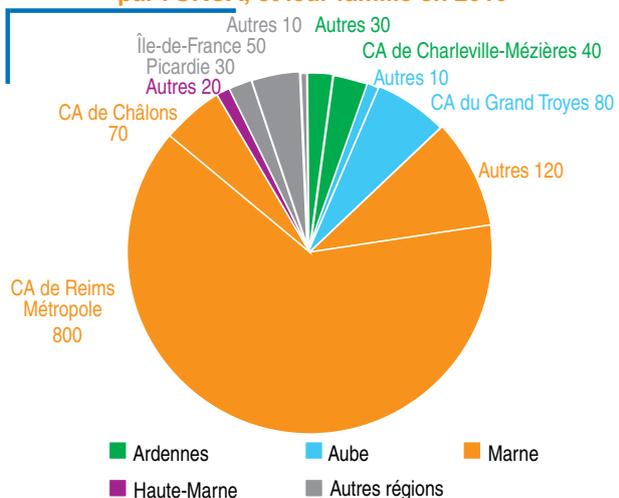
Répartition des salariés, directement ou indirectement employés par l'URCA, et leur famille par lieu de résidence en 2010



Lecture : parmi les 6 990 personnes liées à l'URCA (salariés et leur famille), 3 540 résident dans la communauté d'agglomération de Reims Métropole, soit 51 % d'entre eux.

Sources : Insee - Synthèse de sources multiples, URCA

Répartition des emplois induits par la consommation des salariés, directement ou indirectement employés par l'URCA, et leur famille en 2010



Lecture : parmi les 1 260 emplois induits par la consommation des salariés et de leur famille, 800 sont localisés dans la communauté d'agglomération de Reims Métropole, soit 63 % d'entre eux.

Sources : Insee - Synthèse de sources multiples, URCA

seulement 30 % pour ceux résidant dans le département. Reims attire également 830 étudiants résidant dans les Ardennes : 1 330 étudiants habitent dans ce département alors que seuls 500 y étudient.

Près d'un étudiant de l'URCA sur quatre a un emploi ...

Les étudiants de l'URCA contribuent non seulement par leur consommation à l'emploi régional, mais également par les emplois qu'ils exercent. Parmi les 21 820 étudiants en 2010, 24 % ont un emploi. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble des personnes étudiant dans la région (23 %). Parmi les 5 180 étudiants de l'URCA en emploi, 1 520 le sont au titre de leurs études, principalement en médecine - odontologie (1 120) ou en pharmacie (120). Ainsi, les étudiants de l'URCA travaillant dans les secteurs de la santé et l'industrie (incluant les industries pharmaceutiques) sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des étudiants de la région (12 % et 25 % contre 10 % et 15 %). Parmi les 3 660 autres étudiants en emploi, les secteurs d'activité répondant aux besoins de la population locale sont les plus représentés : commerce (16 %), enseignement (13 %) et hôtellerie-restauration (6 %). Au total, 83 % des emplois exercés par les étudiants relèvent des secteurs tertiaires. Ce sont principalement des emplois d'appoint destinés à financer leurs études.

... dont près de neuf sur dix localisés dans la région

Sur les 5 180 étudiants de l'URCA exerçant une activité professionnelle, 87 % travaillent dans la région. Cette proportion est moins importante que celle des étudiants résidant dans la région (92 %). En effet, les étudiants de l'URCA exerçant une activité en lien avec leur formation, notamment par le biais de stage rémunéré, trouvent plus aisément un travail en dehors de la région : ainsi, 5 % des étudiants de l'URCA travaillent en Île-de-France, alors que seuls 3 % y résident. Les étudiants en emploi en dehors de la région sont ainsi plus diplômés : 65 % ont au moins un diplôme de 1^{er} cycle, contre 47 % pour ceux ayant un emploi dans la région. Ils exercent également plus souvent dans des domaines liés aux entreprises : industrie, secteurs de l'information et des télécommunications, services financiers, services aux entreprises.

L'agglomération rémoise concentre les deux tiers du poids économique de l'URCA

L'impact économique de l'URCA se répartit assez inégalement sur le territoire régional. Regroupant 7 540 emplois liés à l'URCA, la communauté d'agglomération de Reims Métropole en concentre à elle seule les deux tiers. Elle bénéficie de la forte implantation des activités de l'URCA sur Reims, mais

Répartition des étudiants de l'URCA par lieu d'études, lieu de résidence et lieu de travail en 2010

Unité : Nombre	Lieu d'études des étudiants de l'URCA	Lieu de résidence des étudiants de l'URCA	Emplois induits par la consommation des étudiants	Lieu de travail des étudiants de l'URCA ayant un emploi	Ensemble des personnes étudiant en Champagne-Ardenne
Ardennes	500	1 330	100	400	3 050
<i>dont Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières</i>	500	440	70	180	1 990
Aube	2 550	2 540	230	570	7 740
<i>dont Communauté d'agglomération du Grand Troyes</i>	2 550	1 950	200	460	5 950
Marne	18 710	15 990	1 710	3 450	27 930
<i>dont Communauté d'agglomération de Reims Métropole</i>	18 310	14 080	1 500	2 880	24 090
<i>dont Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne</i>	400	390	80	170	2 100
Haute-Marne	60	200	20	80	1 990
<i>dont Chaumont</i>	60	60	10	30	1 140
Champagne-Ardenne	21 820	20 060	2 060	4 500	40 710
Picardie	///	850	60	300	///
<i>dont Aisne</i>	///	790	50	270	///
Bourgogne	///	140	0	40	///
Île-de-France	///	650	30	270	///
Autres régions	///	120	0	70	///
Total	21 820	21 820	2 150	5 180	40 710

Lecture : parmi les 21 820 étudiants de l'URCA, 18 710 étudient dans un établissement situé dans la Marne, 15 990 résident dans ce département et 3 450 y travaillent.

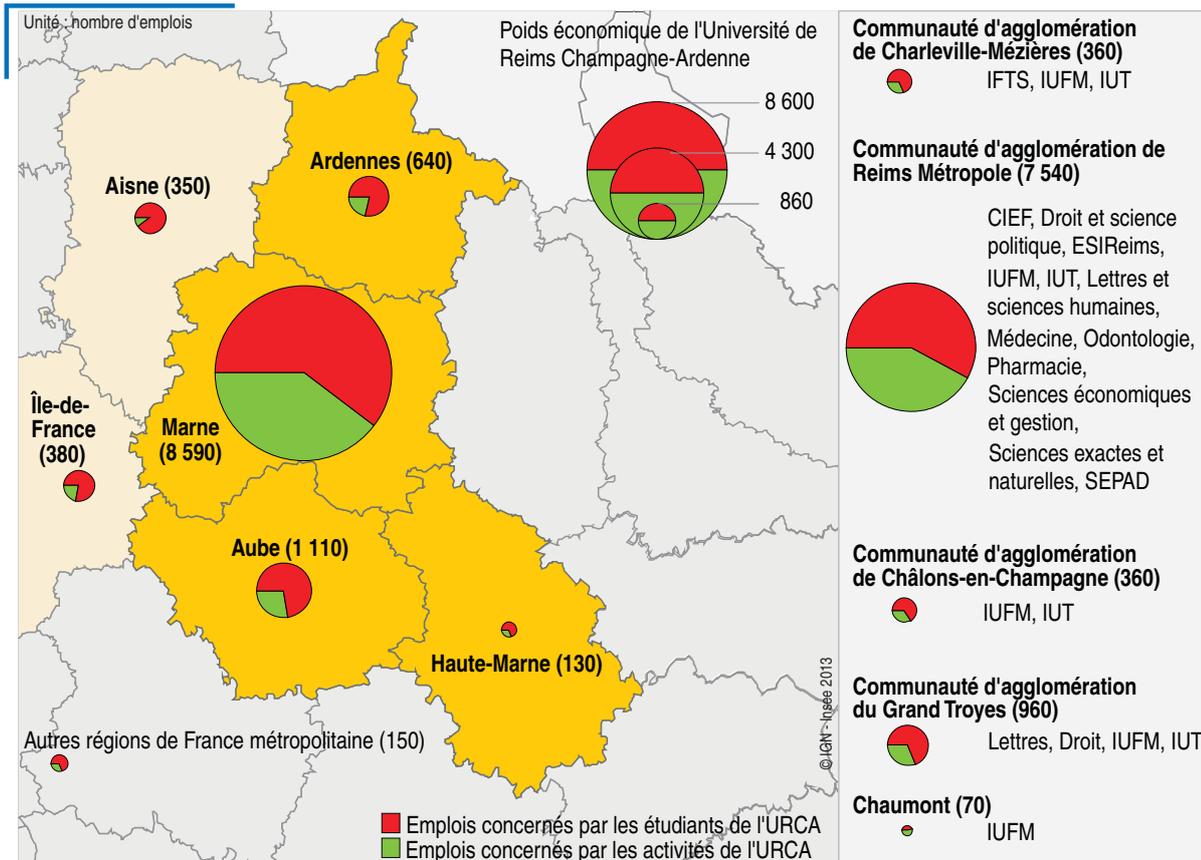
Sources : Insee - recensement de la population 2010, URCA

également de son statut de première agglomération régionale en terme d'habitants et d'emplois. Elle centralise ainsi une large proportion des établissements réalisant les commandes de l'université, et de nombreux salariés et étudiants y résident. Avec le site rémois, l'influence de l'URCA couvre une grande partie de la Marne. Elle s'étend davantage dans le département, une fois prise en compte l'influence des sites de Châlons-en-Champagne. Trois quarts des emplois de l'université, soit 8 590 emplois, sont localisés dans ce département. Dotés d'une offre universitaire plus limitée, l'Aube et les Ardennes regroupent respectivement 10 % et 6 % du poids économique global de l'URCA. La Haute-Marne ne compte que 130 des 11 430 emplois liés à l'URCA, soit 1 % d'entre eux.

Le rayonnement de l'université ne se limite pas à la région Champagne-Ardenne : 6 % de son poids économique se répartissent entre l'Aisne (350 emplois) et l'Île-de-France (380 emplois). L'attractivité du site rémois de l'URCA sur les étudiants habitant dans ces territoires en constitue le principal facteur : 85 % des emplois y sont liés aux étudiants, contre 64 % dans l'impact global. À l'inverse, dans la Marne, les emplois liés aux étudiants de l'URCA ne représentent que 60 % du poids de l'université dans le département. ■

Anh Van Lu, Romain Perron

Répartition de l'inscription de l'Université de Reims Champagne-Ardenne par territoire en 2010



Lecture : Parmi les 11 430 emplois de l'inscription territoriale de l'URCA, 8 590 sont situés dans la Marne. Parmi ces emplois marnais, 40 % sont liés aux activités de l'URCA et 60 % sont liés à ses étudiants. La Communauté d'agglomération de Reims Métropole et la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne regroupent respectivement 7 540 et 360 emplois liés à l'université dans le département de la Marne.

Sources : Insee - Synthèse de sources multiples, URCA



Pour en savoir plus

« Les étudiants en Champagne-Ardenne : Plus de deux étudiants sur dix cumulent études et emploi », Nicolas Panafieu, Monique Saliou, Sylvain Monnot, Insee-Flash n° 116 - janvier 2010

« Observatoire de la vie étudiante », F. Belghith, E. Verley, R. Vourc'h, S. Zilloniz, Repères - janvier 2011

>> Les activités de recherche de l'université et leur contribution à l'économie locale vues par l'URCA

L'Université de Reims Champagne-Ardenne, au-delà de son rôle d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, est également un des acteurs importants du développement du territoire champardennais et national.

Aujourd'hui, les 950 enseignants-chercheurs et chercheurs de l'URCA répartis au sein de 30 unités de recherche labélisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, constituent les principales ressources en recherche et innovation pour la Région.

Loin de se consacrer exclusivement à des recherches académiques dont l'objectif de finalisation est parfois incertain, les équipes de l'URCA ont développé ces dernières années de nombreux partenariats avec les milieux socio-économiques au travers de prestations ou de contrats de recherche collaborative.

Ces activités de recherche et développement représentent un chiffre d'affaires de plus d'1,5 million d'euros en 2012 avec une constante augmentation sur les dernières années.

Parallèlement, le potentiel d'innovation et de transfert technologique dans le secteur de la recherche à l'URCA s'est traduit par l'accroissement significatif des dépôts de brevet (15 brevets et 13 extensions ces 2 dernières années) et par la création de plusieurs jeunes entreprises hébergées au sein de l'Université (Innov'orga, Aerovia ...).

Ainsi, une douzaine d'emplois ont été créés qui matérialisent la capacité de l'Université à jouer un rôle important dans le développement d'une économie territoriale qui peut se prévaloir de l'exploitation de recherches de haut niveau et de leur transfert au domaine industriel.

Cette démarche volontariste se poursuit au travers de la structuration des plateformes technologiques et de la mutualisation de nos grands équipements qui doivent renforcer la visibilité et l'attractivité de l'URCA dans le cadre d'espaces collaboratifs avec des industriels sur le territoire régional et national.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne se positionne ainsi comme une force essentielle du développement du territoire champardennais au travers de ses missions de formation, de recherche et d'insertion professionnelle qui sont les éléments porteurs de l'avenir de la région.



Définitions et méthodes

L'inscription territoriale de l'université permet de mesurer l'emprise de celle-ci sur le territoire à travers les emplois qui lui sont liés. **Elle ne peut être utilisée pour prévoir les emplois qui seraient supprimés suite à la fermeture d'un de ses établissements.** Par exemple, les entreprises prestataires ne réalisant qu'une faible part de leur chiffre d'affaires avec l'université devraient parvenir à en compenser la perte. De même, un étudiant pourrait aller étudier dans une autre université que l'URCA, sans pour autant changer de lieu de résidence.

L'inscription territoriale de l'université a été évaluée en deux temps.

L'évaluation territorialisée de l'impact due aux activités de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est mesurée par l'addition de trois effets :

- **l'effet direct** comptabilise les employés de l'URCA, localisés à leur lieu de travail ;
- **l'effet indirect** comptabilise les emplois des établissements réalisant les commandes en biens et services de l'URCA à leur lieu de travail. Les commandes correspondent aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, à l'exclusion des dépenses d'ordre exceptionnel, réalisées par l'université ;
- **l'effet induit par les salariés** comptabilise les emplois créés par la consommation et l'investissement des salariés des effets direct et indirect et de leur famille respective. Ces emplois sont localisés à proximité du lieu de résidence des salariés.

L'évaluation territorialisée de l'impact des étudiants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est mesurée par l'addition de deux effets :

- **les emplois des étudiants exerçant une activité rémunérée**, en parallèle ou dans le cadre de leurs études ;
- **l'effet induit par les étudiants de l'URCA** comptabilise les emplois créés par la consommation des étudiants. Ces emplois sont localisés à proximité du lieu de résidence des étudiants. La consommation d'un étudiant a été évaluée à la moitié de celle d'une personne d'un ménage ordinaire.

L'inscription territoriale de l'université a été territorialisée jusqu'au niveau communal. Des données complémentaires, détaillant les résultats par commune, sont disponibles sur la [version en ligne de l'Insee flash n° 174](#).

Insee, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - CS 10048 - 51721 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'Insee
Chef du Service Etudes et Diffusion : Catherine Fischer
Rédaction en chef : David Bates
Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
© INSEE-2013 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2013

Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications